



## SECTION SPORTIVE FILIERE ARBITRAGE DU LYCEE JEAN MONNET



**Section Sportive Filière Arbitrage  
Lycée Jean Monnet Strasbourg**

**Lycée Jean Monnet - Strasbourg  
CS 20240 67028 Strasbourg Cedex**

### LES OBJECTIFS

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Permettre à des élèves sérieux de poursuivre leurs études secondaires et les placer dans des conditions optimales de réussite scolaire tout en y ajoutant une formation théorique et pratique d'arbitre de football
- Suivre un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la section foot
- Améliorer le niveau arbitral pour atteindre l'élite régionale en jeune
- Prétendre au concours de :  
**« JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION »**

### LE RECRUTEMENT

**Il se fait sur 3 critères :** le dossier scolaire, le niveau physique et technique (tests et jeux) et l'aptitude physique (certificat médical).

**Le dossier de candidature doit comprendre :**

- les 2 derniers bulletins (si trimestre : le T1 + T2 20/21, si semestre le S1 20/21 + le S2 19/20)
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du football/arbitrage (datant de moins de 3 mois)
- 2 timbres autocollants à validité permanente
- la fiche de renseignements signée par le représentant légal de l'élève.

Il est à adresser pour le **lundi 15 mars 2021** au :

**LYCEE JEAN MONNET  
2 place Albert Schweitzer  
CS 20240 – 67028 STRASBOURG CEDEX**

**Le concours d'entrée** (évaluation athlétique, entretien et évaluation en jeu) aura lieu le:

**Lundi 12 avril de 09h00 à 17h00**

Lieu : A.S. Musau – 31 rue des Corps de Garde –  
67100 STRASBOURG (une convocation suivra)

### LE FONCTIONNEMENT

#### L'ARBITRAGE

- 3 à 4 entraînements par semaine
- Une formation spécifique arbitrage s'articulant autour de :
  - la préparation athlétique
  - la préparation théorique et aux règlements
  - la préparation technique et pratique
  - l'arbitrage de rencontres avec analyse de prestation
- Encadrement :
  - Thierry Brand, Professeur EPS et DES
  - Nicolas Demuth, Professeur EPS et DES
  - Aurélien Briest, Conseiller Technique en Arbitrage
  - Rahiti Duplaix, Formateur 1<sup>er</sup> degré en arbitrage
- Suivi médical : 2 contrôles médicaux annuels.
- Adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée pour participer aux compétitions

#### LA SCOLARITE

- Elle est identique à celle de tous les autres lycéens (disciplines et nombre d'heures) ; l'emploi du temps inclut les horaires de pratique arbitrage en établissement.
- Les contraintes liées aux horaires d'entraînement seront prioritaires sur les choix d'enseignement de spécialité.
- Incompatibilité avec : ABIBAC, Section européenne et enseignements optionnels (sauf DGEMC, maths complémentaires et maths expertes en terminale).
- Demi-pension et internat possibles

**LYCEE JEAN MONNET – 2 place Albert Schweitzer – CS 20240 – 67028 STRASBOURG**

**CEDEX Tél. : 03 88 31 95 60 Courriel : [ce.0670078w@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670078w@ac-strasbourg.fr)**

**RENSEIGNEMENTS : Ligue du Grand Est de Football – Aurélien BRIEST – C.T.A.**

**Tél : 06 81 63 96 17 ou Courriel : [abriest@lgef.fff.fr](mailto:abriest@lgef.fff.fr)**

Document à conserver